



BP 43670 • 54097 Nancy cedex
Tel : +33 (0)6 25 40 59 21
Courriel : info@ant-france.eu – site internet : www.ant-france.eu

Membre de la Fédération LGBT Membre titulaire du Collectif LGBT Lorraine • Membre de TGEU

Communiqué de presse du 14 juillet 2015

Les personnes LGBT au cœur de la nation

Le même dévouement à servir mais pas les mêmes droits...

À l'occasion de la fête nationale, l'Association Nationale Transgenre tient à féliciter toutes les personnes lesbiennes, gays, bi et transgenres qui sont au service de l'État pour leur engagement et leur dévouement. Pourtant, l'État persiste à maintenir l'inégalité des droits à leur égard sur de nombreux sujets : PMA, filiation, don du sang, changement d'état civil, etc. Sans compter l'homophobie et la transphobie, encore trop présentes au sein des différentes institutions et collectivités territoriales ou les fonctionnaires LGBT exercent.

Nous tirons une fois de plus la sonnette d'alarme, et nous exhortons les pouvoirs publics à mener des politiques énergiques afin que chacun dispose des mêmes droits quelles que soient son orientation sexuelle ou son identité de genre. Ce 14 juillet résonne ainsi comme une fête nationale bien amère pour une partie de la population. Particulièrement pour les personnes transgenres, toujours judiciairisées et stérilisées par la République, tristes préalables imposés, après plusieurs années d'attente, pour pouvoir disposer de papiers d'identité leur permettant d'accéder à leurs droits fondamentaux.

À l'heure où l'Argentine, la Colombie, le Danemark, Malte, et bientôt l'Irlande, votent des lois ouvrant le changement d'état civil suivant des procédures totalement démedicalisées et déjudicialisées, la France – si prompte à donner des leçons au monde entier concernant les droits humains – devrait suivre ces exemples. La transphobie d'État n'a vraiment pas sa place au cœur de la nation !

En attendant, à l'occasion de ce jour particulier où le pays réaffirme son attachement à la République et à ses valeurs officielles, et rend à cette occasion hommage aux membres des forces armées, l'Association Nationale Transgenre s'inquiète du sort des personnels militaires transgenres. En effet, la situation actuelle confronte ces militaires à de multiples discriminations et humiliations dans l'attente de leur changement d'état civil, souvent pendant de nombreuses années.

Empêchées d'assurer leurs fonctions dans le respect de leur identité de genre, parfois confrontées à l'incompréhension et l'ignorance de leur hiérarchie, les personnels transgenres du Ministère de la Défense ont un besoin urgent que leur employeur élabore des directives respectueuses de leur identité de genre. Ainsi, ces personnels pourront continuer de tenir sereinement leur poste, en partageant leur savoir faire et leur expérience au service de leur pays.

L'Association nationale transgenre demande au gouvernement de présenter une loi retranscrivant la résolution 2048 du Conseil de l'Europe et permettant ainsi le changement d'état civil libre et gratuit, fondé sur l'autodétermination des personnes transgenres. Nous demandons également aux différents ministères, dans le cadre de la lutte contre la transphobie, que le respect de l'identité de genre devienne une règle dans l'ensemble des services de l'État, y compris ceux dépendant du Ministère de la Défense.

Pour l'Association Nationale Transgenre,
Delphine Ravisé-Giard
Porte-parole

Mail : porte.parole@ant-france.eu

Mobile : +33 (0)6 11 63 48 00

Site Internet : www.ant-france.eu

Association nationale transgenre

Association loi de 1901 • enregistrée à la préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° W543003345
SIRET 530 483 734 00030 • Non soumise à la TVA (article 293B du CGI)